

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 11.117

L'An deux Mille Onze, le 20 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 14 juin 2011

DATE D'AFFICHAGE

Le 14 juin 2011

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIT REPRESENTEE : Mme MAIRE représentée par M. GUIARD

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE – M. PRUDENCIO – Mme DUMAS

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	29
Nombre de votants :	30

Mme DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES DU POITOU-CHARENTES

RAPPORTEUR : Mme WILLMANN

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire, la ville de Royan recrute une animatrice du patrimoine et de l'architecture, à compter du 1^{er} juillet prochain, qui sera chargée de mettre en application la convention Ville d'Art et d'Histoire.

Afin d'aider la commune dans cette démarche, il est proposé de solliciter la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Poitou-Charentes pour l'attribution d'une subvention, d'un montant de 24 000 €(vingt quatre mille euros) se décomposant comme suit :

- 9 000 €: poste animateur de l'architecture
- 15 000 €: actions de développement culturel

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'expose du rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Poitou-Charentes une subvention dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer tout document nécessaire à l'attribution de cette subvention.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 juin 2011

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD